

Site Natura 2000 « Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste »
ANIMATION 'RIVIERES ARIEGE, HERS VIF ET SALAT'

Bulletin n° 4

Avril 2017

Editorial

Cette lettre d'information vous permettra de suivre l'avancée de l'**animation Natura 2000 des sites 'rivières Ariège, Hers vif et Salat'**.

Le réseau Natura 2000 a pour objectif de contribuer à préserver la diversité biologique sur le territoire de l'Union européenne. Il est composé de sites désignés par chacun des Etats membres sur la base des Directives européennes 'Oiseaux' (1979) et 'Habitats Faune Flore' (1992) selon des critères spécifiques d'*intérêt écologique* et parfois de rareté. Chacun des Etats membres a réalisé un repérage de sites 'remarquables', futurs Sites NATURA 2000 permettant de constituer un **réseau européen** cohérent pour conserver ou rétablir les habitats et les espèces d'intérêt communautaire dans leur aire de répartition naturelle.

Le maintien ou le rétablissement des habitats naturels et des espèces énumérées par la Directive doit se faire au travers de la mise en place des mesures de protection ou de gestion des zones concernées, en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et des particularités locales, afin de contribuer au *développement durable*. Il n'est absolument pas question de créer des sanctuaires sur les zones concernées.

Les rivières ariégeoises : Ariège, Hers vif et Salat sont classées Natura 2000 au titre de la Directive Habitats, Faune, Flore. L'animation correspond à la mise en œuvre des actions inscrites dans le document de gestion appelé Document d'objectifs. Elle a été confiée, par l'Etat, à la **Fédération de Pêche de l'Ariège, opérateur et animateur historique de ces cours d'eau ariégeois** pour la période allant de juillet 2016 à mars 2017.

Ce travail a été mené en collaboration avec les partenaires de la Fédération de Pêche : l'association MIGADO (Migrateurs Garonne Dordogne), l'ANA (Association des Naturalistes de l'Ariège) et le CIVAM Bio 09 (pour le volet agricole de l'Hers).

L'équipe Animation Natura 2000

Rivières Ariège, Hers vif et Salat

Sommaire :

- Editorial
- Bilan de l'animation 2016 sur le Salat, l'Ariège et l'Hers vif
- Pour en savoir plus ... le site internet
- Contacts



L'animation Natura 2000 en 2016 sur les rivières ariégeoises a débuté en juillet 2016 et s'est terminée fin mars 2017.

Bilan Animation 'Rivière Salat' 2016

► Opération de nettoyage des berges du Salat à Saint-Girons



Partant du constat que la rivière Salat charriait de nombreux déchets, la cellule animation avait plusieurs projets autour de cette problématique des déchets en bordure de cours d'eau dont l'organisation d'une journée de nettoyage !

La journée du **4 mars 2017** avait pour objectif de mobiliser des bénévoles pour collecter les déchets présents en berge du Salat sur la commune de Saint-Girons ; mais également de sensibiliser le plus grand nombre sur la présence de ces déchets, afin d'en réduire leur nombre.

Cette opération a été organisée par la cellule animation Natura 2000 'rivière Salat' (MIGADO, ANA et Fédération de Pêche de l'Ariège) en collaboration avec l'association de Pêche (AAPPMA) de Saint-Girons. Les réseaux ont permis de faire circuler l'information (presse écrite, réseaux sociaux, information locale...) et une trentaine de bénévoles venant d'horizons variés (pêcheurs, adhérents de l'ANA, amis du Parc et particuliers) se sont joints à l'équipe animatrice de ce site Natura 2000 pour parcourir environ 3 Km de berges sur la commune de Saint-Girons.

Le réseau Natura 2000 rassemble des sites naturels de l'Union européenne ayant une grande valeur patrimoniale faunistique et floristique.

Le Salat est un site NATURA 2000 reconnu pour la qualité de ses habitats et des espèces qu'il abrite.

infos | coordination
inscriptions (OBLIGATOIRES):
Anne SOULARD
MIGADO
06 07 81 23 61
Prévoir des bottes et des gants, autres équipements fournis

GRANDE ACTION DE NETTOYAGE DU SALAT
SAINT GIRONS
SAMEDI 4 MARS
de 9 h à 17 h
venez nombreux | repas offert



Deux interventions ont été organisées au cours de cette journée (matin et après-midi) et ont permis de récupérer pas moins de **740 kg de déchets** : ferraille, verre, canettes, plastiques, caddies, portière de voiture, électroménager, pneus ...

Ces déchets, après tri, ont pu être collectés par la communauté de communes Couserans-Pyrénées, à titre gratuit, sur le site de la déchèterie de Palétès.

Ce fut également l'occasion de sensibiliser la population locale sur la présence de ces nombreux déchets au travers des divers échanges lors du parcours, en particulier en centre ville (le samedi matin étant jour de marché à Saint-Girons).

Le gymnase de Saint-Girons avait été mis à disposition par la municipalité, nous permettant d'assurer l'accueil café du matin et le



repas de midi, offert aux participants par la Fédération de Pêche de l'Ariège et l'AAPPMA de Saint-Girons.

La DREAL Occitanie nous avait prêté, pour l'occasion, l'exposition Natura 2000 qui a pu être présentée aux participants dans le gymnase.



Bilan Animation 'Ariège' 2016

► Rencontre avec les syndicats de rivière

Chaque année, une rencontre est proposée aux syndicats de rivière pour faire le bilan des travaux programmés sur le linéaire Natura 2000 et échanger sur les enjeux des tronçons concernés. En fin d'année 2016, la cellule animation Natura 2000 'rivière Ariège' a rencontré les techniciens des 2 syndicats SYMAR sur l'amont et SYRRPA sur l'aval, qui depuis le 1er janvier 2017 ont fusionné en une entité unique : le SYMAR Val d'Ariège dont la compétence s'étend de l'Hospitalet-près l'Andorre jusqu'à Cintegabelle.

► Les contrats forestiers

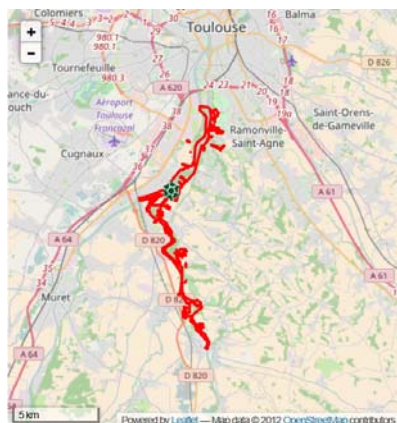
Un suivi naturaliste est assuré par l'ANA sur les sites concernés par la mise en place de contrats forestiers à savoir Auterive (le Bois de Notre Dame) et les ramiers de Lacroix-Falgarde et de Clermont-le Fort. Il permet, d'effectuer un suivi scientifique de l'état de conservation des habitats naturels ainsi que l'évolution des espèces végétales invasives (Robinier, Ailante, Renouée du Japon, Buddleia...).

► Sentier aquatique Bonnac-Saverdun

Le projet de sentier aquatique entre Bonnac et Saverdun, élaboré par de nombreux partenaires locaux sur le territoire, et ayant pour objectif de faire connaître la rivière et son patrimoine, n'a pas pu être concrétisé par manque de subventionnement. Une visite de terrain a été organisée, fin 2016, dans le but d'estimer la totalité des besoins et de faire chiffrer l'implantation des supports de communication par rapport à la problématique de l'accessibilité de la zone.



► Réserve Naturelle Régionale—Confluence Garonne Ariège



Une réserve naturelle régionale est un lieu qui combine 3 missions : **protéger** les milieux naturels, ainsi que les espèces animales et végétales et le patrimoine géologique, **gérer** les sites et **sensibiliser** les publics.

Le classement de cet espace a eu lieu le 04/06/2015, depuis, l'association Nature Midi-Pyrénées, en tant que gestionnaire, élabore le plan de gestion. Dans ce cadre, la cellule animation a participé à une réunion de présentation de ce plan de gestion et un rendez-vous a été programmé pour intégrer une ou plusieurs actions du plan de gestion dans le programme Natura 2000 sous forme de contrats forestiers.

► Information grand public

A la demande de l'association « La Sauce aux idées » de Clermont le Fort, la cellule animation Natura 2000 est venue présenter, le 3 mars 2017, le site Natura 2000 'rivière Ariège' et les réalisations faites dans le cadre des contrats forestiers signés avec le Sicoval sur ce territoire : restauration de ripisylve sur des plages dégradées, lutte contre des espèces végétales invasives et mise en défens de certaines zones fragiles par pose de barrières et de gradines.

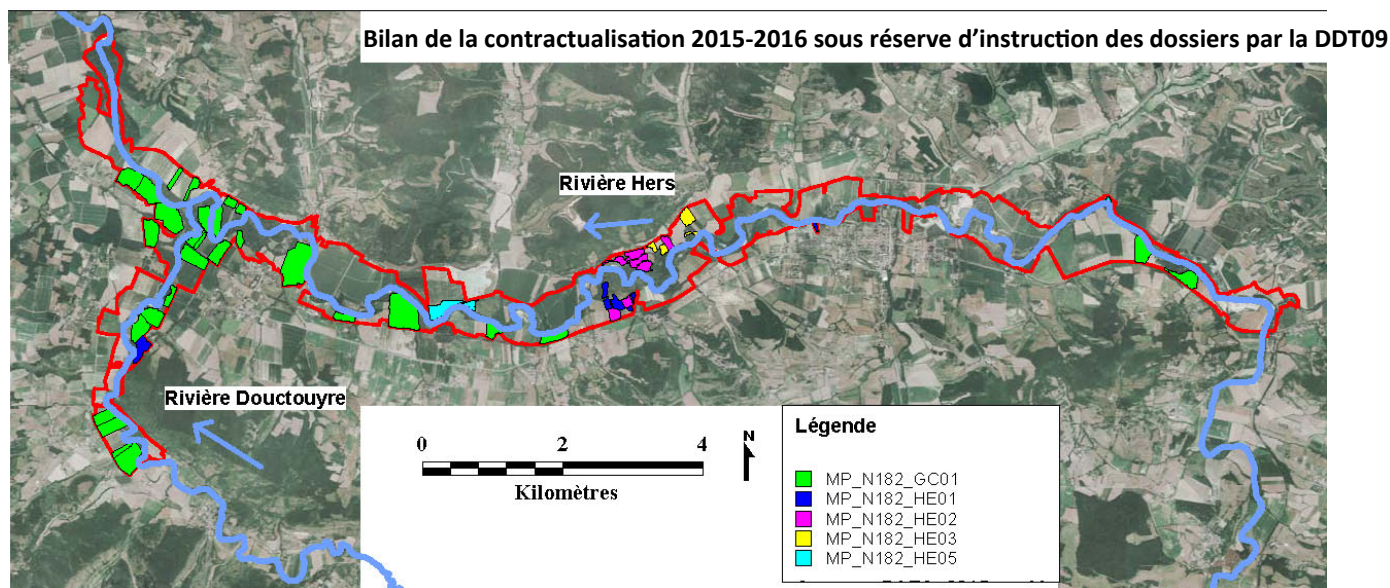


Intervention lors du café citoyen de Clermont le Fort (Photo La Dépêche)

► Mesures agro-environnementales et climatiques

Le site Natura 'rivière Hers' s'intéresse, en plus du cours d'eau, à une zone plus élargie (le lit majeur) de la rivière Hers entre Saint-Amadou et Moulin-Neuf ainsi que des 5 km aval du Douctouyre. Sur ce secteur, les exploitants agricoles volontaires peuvent engager des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC). Il s'agit de mesures agricoles respectueuses de l'environnement qui correspondent à de la création ou à de l'entretien de prairies et à l'utilisation de la lutte biologique contre la pyrale du maïs.

Une première série de contractualisations avait eu lieu en 2011/2013, puis un nouveau projet a été déposé et des contrats ont été signés en 2015 et 2016. De nouvelles contractualisations seront possibles lors des campagnes 2017, 2018 et 2019.



Pour en savoir plus...

Vous pouvez retrouver tous les documents liés à l'élaboration des documents de gestion de ces sites (Documents d'objectifs—DOCOB) et ceux liés à la mise en place des mesures de gestion (phase animation) en suivant ce lien : <http://garonne-midi-pyrenees.n2000.fr>

Vos contacts



Contact : Allan YOTTE
 Parc Technologique Delta Sud
 09340 VERNIOLLE
 Tél. 05 61 600 700
 E-mail : allan.yotte@peche-ariège.com



Contact : Anne SOULARD
 35 Avenue de la Marquille
 31650 SAINT ORENS DE GAMEVILLE
 Tél. 05 61 75 83 97
 E-mail : soulard-natura2000@migado.fr

